

SOLIDARITÉ

UN NOUVEL ABRI POUR LE REFUGE

Publié le 07 mars 2019

© ville de Pantin

L'ASSOCIATION ÉTEND SON ACTION

Installé à Pantin depuis plus de 20 ans, Le Refuge a pour mission l'accueil des personnes majeures sans domicile. À l'occasion de l'inauguration prochaine de ses nouveaux locaux, qui vont lui permettre d'étendre son action notamment en direction des femmes, Canal a rencontré Philippe Avez, son directeur depuis 2015.

Propos recueillis par Raphaële Kipen, publiés dans Canal n°274, décembre 2018.

Quelle est l'histoire du Refuge ?

Philippe Avez : Le fondateur du Refuge, François Bing, était médecin psychiatre à Pantin. Pour la création de l'association, il a travaillé main dans la main avec l'équipe municipale d'alors qui a mis des terrains à disposition. Depuis, Le Refuge a bien grandi. L'association gère quatre établissements sur trois sites différents à Pantin : le centre d'hébergement d'urgence (CHU) de 40 lits et la pension de famille, tous deux situés avenue Jean-Lolive, les logements partagés de la rue Candale ainsi que l'accueil de jour qui en période hivernale, enregistre 70 000 passages.

Qui fait vivre tous ces lieux d'accueil ?

P.A. : Nous comptons 40 salariés en période hivernale. Bien sûr, nous sommes soutenus par des bénévoles incroyables : une médecin en consultation tous les mardis, une plasticienne, une professeure de français langue étrangère ou encore une sophrologue.

Votre association ne cesse de grandir. Prochainement, vous inaugurerez un nouveau bâtiment...

P.A. : La ville nous a en effet proposé un bail emphytéotique* de 50 ans pour le 164 avenue Jean-Lolive. C'est la première fois, en 20 ans, qu'un immeuble nous est dédié ! Cela nous a permis de voir aboutir l'un de nos grands projets : désolidariser l'accueil de jour, ouvert 7 jours sur 7 de 7.00 à 18.00 en période hivernale, du centre d'hébergement d'urgence (CHU). C'était important de créer deux lieux distincts. Le CHU étant un espace réservé aux hommes, leur présence fortement majoritaire mettait parfois mal à l'aise les femmes souhaitant se rendre à l'accueil de jour. Depuis, nous avons observé une nette croissance des visites féminines. Aujourd'hui, l'accueil de jour est de surcroît très bien équipé. Nous avons sur place un médecin, une infirmière, une psychologue, des travailleurs sociaux, des douches, une laverie, un vestiaire, une bagagerie, des ordinateurs...

Vous avez également créé une pension de famille. Pouvez-vous nous en dire plus ?

P.A. : Bénéficier de cet immeuble nous a offert l'opportunité de créer un nouveau lieu, très précieux : la pension de famille, soit 25 appartements aménagés pour accueillir, sans limite de durée, des personnes qui ont une reconnaissance sociale, un revenu, une couverture sociale mais qui, pour la plupart, ont vécu très longtemps à la rue. Ce lieu combine le chacun chez soi avec des activités collectives et la présence d'une équipe rassurante. C'est un bel aboutissement pour notre association qui souhaite plus que tout faire la passerelle entre la rue et le retour à une vie sociale digne.

* De très longue durée.



Faites un don

Depuis 2016, Le Refuge est reconnu organisme d'intérêt général. L'association est ainsi habilitée à recevoir des dons financiers de particuliers et d'entreprises. Les donateurs peuvent de fait bénéficier de déductions fiscales à hauteur de 66 % des sommes versées. Il est aujourd'hui possible de faire un don en ligne sur le tout nouveau site internet de l'association : www.lerefugepantin.org

CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30*

JEUDI : 13H30 - 17H30*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30*

*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.